



# PROTCOLE SANITAIRE

## VISITEURS

**Dernière mise à jour : 10 Septembre 2021**

La sécurité et la santé de tous restent une priorité pour l'organisation du Salon International de la Plongée Sous-Marine.

Nous surveillons de très près la situation liée à l'épidémie de coronavirus et sommes en contact permanent avec les autorités publiques et les syndicats professionnels de l'évènementiel.

Le Salon International de la Plongée Sous-Marine respectera le protocole sanitaire lié au contexte de la pandémie de COVID-19 mis en place par les autorités publiques.

La situation liée à la propagation du coronavirus étant évolutive, les différentes actions menées par l'organisation seront mises à jour régulièrement en fonction des annonces gouvernementales.

**Les éléments ci-dessous concernent le protocole sanitaire applicable aux Foires et Salons pour les mois de septembre et octobre 2021.**

Ce protocole sanitaire sera mis à jour au cours du trimestre. Il faut s'attendre à de nouvelles évolutions d'ici janvier 2022.

### **PROTCOLE SANITAIRE VISITEURS**

- Le port du masque est obligatoire dès l'âge de 11 ans. Le masque doit couvrir le nez, la bouche et le menton.
- Le pass sanitaire est obligatoire pour accéder au Salon. Disponible en format papier et numérique, le pass sanitaire consiste à présenter l'une des preuves de non contamination ci-dessous :
  - ✓ La preuve d'un test négatif de moins de 48H (Test RT-PCR ou antigénique)
  - ✓ Le certificat de vaccination (schéma vaccinal complet)
  - ✓ Le certificat de rétablissement de la covid-19

A noter : Il n'y a pas de jauge limite concernant le nombre de visiteurs en intérieur.